



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Comité Local de Cohésion Territoriale

Réunion du 11 janvier 2021

**Direction
départementale
des territoires**

11/01/2021

Ordre du jour

- 1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de **France Relance**
- 2 - **Contrats de Relance et de Transition Écologique** : validation des périmètres / modalités d'élaboration
- 3 - Mise en œuvre du programme **Petites villes de demain**
- 4 - Informations sur les **autres actions engagées** par l'ANCT et sa délégation locale de l'ANCT
- 5 – Vos questions

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de France Relance



- ▶ **100 milliards d'euros mobilisés sur 2 ans**
- ▶ **3 axes :**
 - la transition écologique ;**
 - la souveraineté et la compétitivité économique ;**
 - la cohésion sociale et territoriale.**
- ▶ **Des outils à destination des collectivités locales**
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Guide à destination des maires

Inventaire de toutes les mesures

Calendrier des appels à projets

Plateforme aides-territoire

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de **France Relance**



DSIL EXCEPTIONNELLE

3 orientations :

- Transition écologique**
- Résilience sanitaire**
- Rénovation du patrimoine**

Montant de la Dotation 2020 : 2 262 830 €

- 16 opérations programmées

Montant de la Dotation 2021 : 3 311 391 €

- Maintien des 3 axes du dispositif

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de France Relance



► DSIL Rénovation Énergétique des bâtiments des Collectivités

- Dotation nationale inscrite dans la loi de finances 2021

650 M€ pour les collectivités du bloc communal / 300 M€ pour les départements

- Éligibilité des travaux à gain rapide d'énergie (changement des fenêtres, des chaudières, isolation...)

▲ Attention particulière portée aux quartiers Politiques de la Ville et aux territoires ruraux

▲ Critères de sélection : - capacité à mettre en œuvre rapidement le projet

- performance environnementale du projet

- priorité donnée aux bâtiments scolaires

En complément : Rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs

- programme doté de 50 M€ - gestion Agence du sport

Critères : Rénovation des équipements sportifs structurants (gymnases, piscines, salles spécialisées...)

Travaux générant un gain de consommation énergétique

Rapidité de mise en œuvre des travaux

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de France Relance



Reconduction des Dotations de droit commun

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
 - Programmation 2020 : 98 projets programmés pour une enveloppe de 8 147 249 €
 - Taux d'intervention compris entre 20 % et 40 %
 - Programmation au fil de l'eau
 - Investissements dans les domaines économique, social, environnemental, sportif, touristique favorisant le développement et le maintien des services publics en milieu rural
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- Programmation 2020 : 2 263 883 €
 - 7 projets programmés
- Dotation 2021 : Reconduction des Montants 2020

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de **France Relance**



Accord de Relance Nouvelle-Aquitaine 2021-2022

- Accord Régional de Relance
 - Déclinaison territorialisée du Plan de Relance
 - Actions portées par les collectivités territoriales relatives à l'écologie, la compétitivité et la cohésion des territoires sur la période 2021-2022
 - Co-financement de l'État et du Conseil Régional
 - Accord Régional de relance en cours de finalisation
- Accord Départemental de Relance (2021-2022)
 - Possibilité d'une déclinaison départementale du Plan de Relance actée avec le Conseil Départemental
 - Soutien financier de l'État aux actions conduites par le Conseil Départemental
 - Mobilisation de la DSID de droit Commun
 - Mobilisation de la DSID rénovation énergétique

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de France Relance



► Focus sur le fond friche

Deux Appels à Projets : échéance fin février / début mars

ADEME : dépollution de sites pollués / 40M€ sur 2 ans (France entière)

DGALN : recyclage foncier / 16M€ sur 2 ans en Nouvelle-Aquitaine

- Notion de friche appréciée de façon très large
- Priorité aux zones détendues, aux territoires d'industrie, Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, et aux opérations d'aménagement durable
- Candidature basée sur le déficit d'opération du bilan d'aménagement
- Possibilité d'accompagnement de la DDT pour les candidats

1 - Déclinaison des actions engagées dans le cadre de France Relance



► Focus sur la relance de la construction durable

Lettre circulaire du 12 Novembre 2020

- Une aide de 350M€ sur deux ans.
- Aide versée sur la base des permis de construire délivrés entre septembre 2020 et septembre 2022.
- Dispositif automatique qui ne nécessite aucune intervention de la part des communes et des EPCI.
- Soutien financier conditionné à des projets sobres en foncier.
- Aide estimée à **100€/m² de surface nouvelle de logement** dépassant un seuil de densité défini par territoire.
- Les constructions de maisons individuelles ne sont pas éligibles.

2 - Contrats de Relance et de Transition Écologique : validation des périmètres / modalités d'élaboration

► Rappel des objectifs

- Associer tous les territoires au **plan de relance** et accompagner les collectivités dans leurs **projets sur la durée du mandat municipal**.
- Traduire une ambition de **transition écologique** et de **cohésion des territoires** en partant des priorités des territoires
- **Simplifier le paysage contractuel** avec deux niveaux (CPER et CRTE) et simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

2 - Contrats de Relance et de Transition Écologique : validation des périmètres / modalités d'élaboration

► Calendrier de la démarche

- Validation des **périmètres** d'ici le **15 janvier 2021**
- 6 mois pour élaborer le socle en identifiant les priorités (relance), en mobilisant les partenaires et en recensant les contrats et programmes existants
- **Signature** avant le **30 Juin 2021** (projet de territoire et protocole financier annuel)
- Amélioration en continu

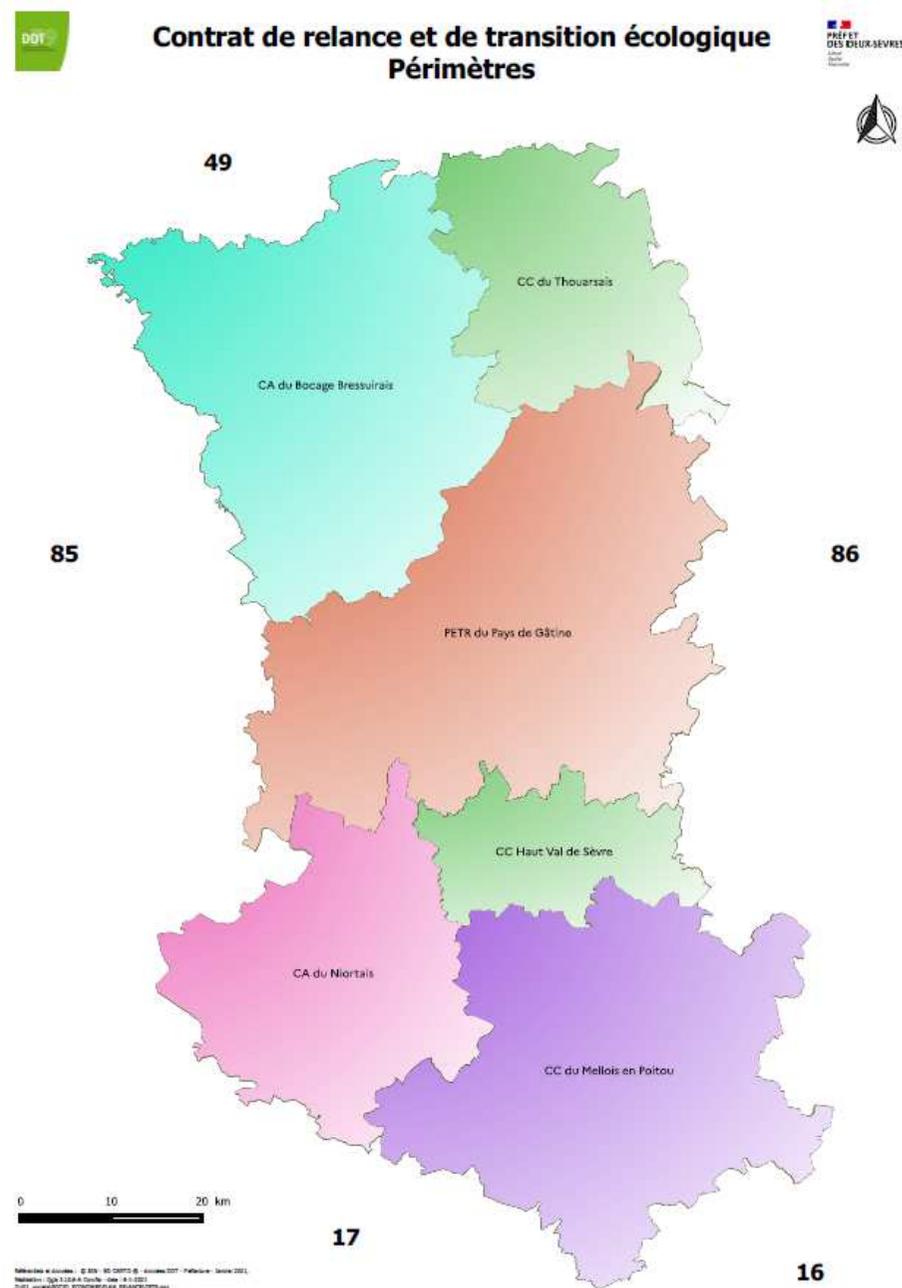
2 - Contrats de Relance et de Transition Écologique : validation des périmètres / modalités d'élaboration

► Les ressources d'accompagnement

- L'accompagnement sur mesure de l'ANCT : marché d'ingénierie national
- Possibilité de cofinancer des postes de chargé de projet contractualisation dans le cadre du volet territorial du CPER
- Possibilité d'obtenir des données par la DDT et la plateforme <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>
- Mise à disposition d'une plateforme dédiée à venir

2 - Contrats de Relance et de Transition Écologique : validation des périmètres / modalités d'élaboration

► Validation des périmètres



3 - Mise en œuvre du programme Petites villes de demain



► Cibles du programme

Communes de moins de 20 000 habitants avec des fonctions de centralité, en situation de fragilité

Déploiement du programme Petites villes de demain

DEUX-SÈVRES (79)

18 PETITES VILLES DE DEMAIN
QUI RASSEMBLENT
18 COMMUNES

○ Commune sélectionnée

— Partenariat

▨ EPCI contenant au moins un dispositif Petite ville de demain

□ Commune retenue dans le programme Action cœur de ville



3 - Mise en œuvre du programme Petites villes de demain



► Calendrier de la démarche

Janvier
2021

Déploiement dans les
régions
2ème semestre 2020

Préparation du projet de territoire et
premières actions
dans les 18 mois suivants

Engagement du projet de territoire
Sur la période 2020-2026

Sélection des
villes

Formalisation de la
convention d'adhésion

Signature de de la
convention-cadre
valant ORT

Identification des projets prêts à
démarrer
Premiers soutiens commerce +
ingénierie

Évaluation et suivi des engagements à l'échelle locale

Élaboration et engagement du projet de territoire

3 - Mise en œuvre du programme Petites villes de demain



► Convention d'adhésion

- Construite à l'échelle de chaque EPCI, elle donnera lieu à une convention d'opération de revitalisation du territoire par EPCI,
- Pour valoriser les diagnostics et réflexions stratégiques existants, voire les projets de territoires s'ils existent déjà
- Complétée pour préciser, la feuille de route qui finalise le projet stratégique
- Une convention cadre sera mise à disposition des collectivités
- Permet, dès sa signature, de mobiliser les financements pour le poste de chef de projet

3 - Mise en œuvre du programme Petites villes de demain



► Recrutement du(de la) Chef(fe) de projet par l'EPCI

Sur la durée du programme Petites villes de demain (jusqu'en 2026)

- A minima, un chef de projet par EPCI
- **subv 75%** / max 55 000 €HT/an si engagement dans une OPAH-RU, max 45 000 €HT/an sinon.
- Financeurs : Banque des Territoires, État (MCTRCT, ANCT, ANAH)

Préalables pour solliciter la subvention auprès du préfet :

- Attendre le cadrage régional sur le nombre de chef(fe)s de projet possible par EPCI
- Personnaliser la fiche de poste (document cadre : missions du chef de projet)
- Signer la convention d'adhésion au programme Petites villes de demain avec le préfet

3 - Mise en œuvre du programme Petites villes de demain



	ACV	PVD
Mesures Plan de relance commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement d'un poste de manager de commerce - Cofinancement solutions numériques commerce - Ingénierie numérique (financement 100% BDT): ingénierie d'assistance au choix et à la prise en main d'une solution numérique collective pour le commerce - Shop'In (impact crise – financement 100% BDT): ingénierie de cartographie du contexte commercial <p>Mesures financées par les fonds propres de la CDC et opérées par la BDT</p>	
Dates de validité	Jusqu'au 31 mars 2021	
Interlocuteurs directs	Gestion des demandes par les directions régionales via les canaux habituels ACV	Saisine directe des demandeurs via relance-commer-proxi@caissedesdepots.fr

3 - Mise en œuvre du programme Petites villes de demain



Autres mesures du programme

- Ateliers de territoire flash
- Priorisation du fond friche
- Création de 800 France Service
- Création de 200 fabriques de territoires
- Déploiement de 500 Micro-folies

Offre de services sur le site de l'ANCT

aides sur le site internet aides-territoires

4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► France-Services

13 France-services labellisées au 1^{er} janvier 2021.

12 France-services en projet.

1 Bus France-services en projet, en recherche d'un porteur.



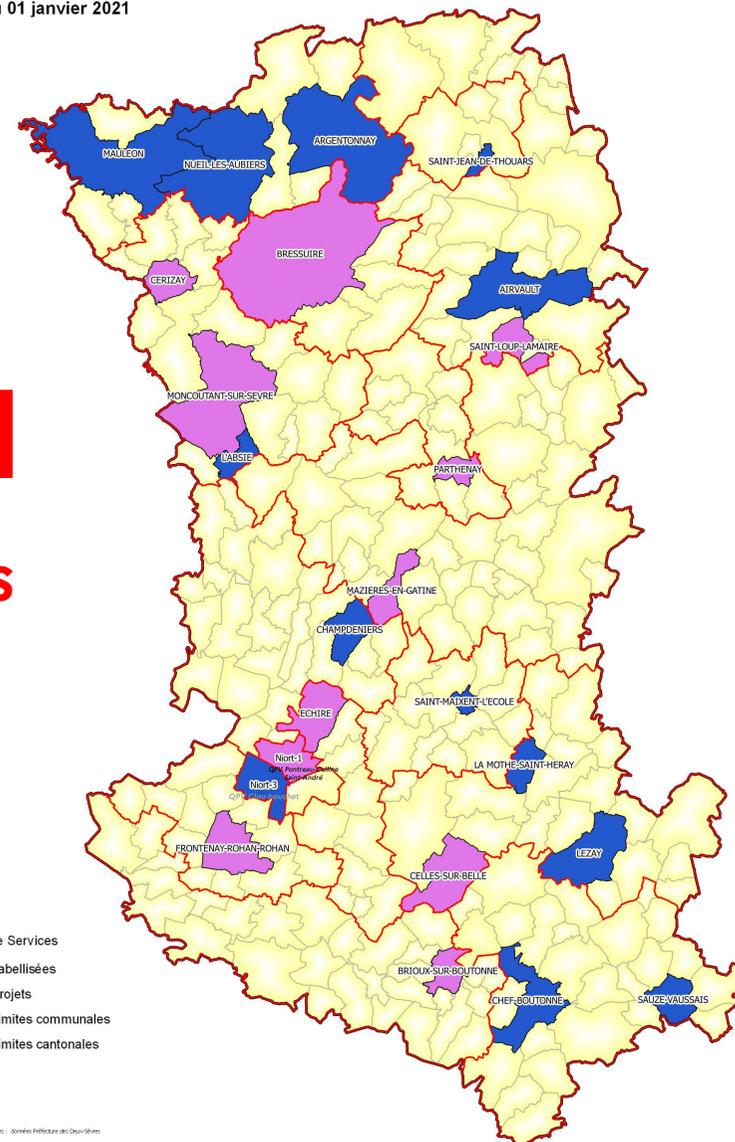
Le réseau France Services
état d'avancement

au 01 janvier 2021



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► Conseillers numériques

Déploiement en cours de **4 000 conseillers numériques France Services** pour former au numérique : la commune d'Echiré a candidaté pour bénéficier du dispositif.

4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► L'incubateur des territoires

Les collectivités peuvent solliciter l'incubateur des territoires de l'ANCT pour :

Le catalogue **Territoires Store** répertorie et permet de découvrir les applications développées localement

<https://territoires.store/>



► Proposition d'expertise du CEREMA sur les ponts

Appui de l'ANCT aux communes pour les aider à répertorier leurs ouvrages et à en réaliser un diagnostic / sécurité des ouvrages

40 M d'€ d'ingénierie

appui technique du
dès janvier 2021



4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► Première sollicitation de l'ANCT : Aigondigné

- Aigondigné a sollicité l'ANCT pour revitaliser son centre-bourg ;
- La délégation locale a réuni des acteurs de l'ingénierie pour apporter une réponse adaptée à cette commune.

► Mise en place du COMité OPérationnel de l'ANCT

- Réunion du comité opérationnel avec les acteurs de l'ingénierie d'ici la fin février ;
- Réalisation d'une enquête auprès de ces acteurs (dépouillement des résultats en cours).

► Déploiement du site aides-territoires.beta.gouv.fr

- Offrir une vision globale des aides du plan de relance ;
- être la vitrine des aides de tous les programmes de l'ANCT.

4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► Le marché national de l'ANCT

► Activé seulement si les ressources présentes localement ou celles des partenaires de ANCT ne sont pas suffisantes ou disponibles.

3 lots géographiques mono-attributaires sur la région

- Diagnostics territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques
- Association des habitants aux projets et concertation
- Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire

9 lots thématiques nationaux

- Accompagnement au cadrage et au montage de projets et d'opérations

4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► Le marché national de l'ANCT

- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'offre culturelle et de loisirs et le tourisme
- Développer l'accès aux équipements et aux services publics et à la santé
- Développer l'accès au numérique
- Transition écologique et biodiversité
- Transition énergétique et gestion énergétique des bâtiments
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Accompagner l'implantation des grands projets stratégiques (GPS) étrangers à fort potentiel de création d'emplois

4 - Informations sur les autres actions engagées par l'ANCT et sa délégation locale

► Diagnostics partagés des territoires

- La DDT travaille sur des diagnostics partagés de territoire à l'échelle des EPCI, avec des focus sur les Petites Villes de Demain.
- Les territoires qui ne disposent pas de PLUi sont étudiés en priorité : Mellois et Parthenay-Gâtine, puis Airvaudais/Val-de-Thouet et CAN.
- Ces diagnostics seront partagés avec les collectivités concernées et permettront de définir les enjeux portés par l'État et par les collectivités locales sur ces territoires.
- Ils permettront d'élaborer les notes d'enjeux de l'État pour les PLUi et de contribuer à l'élaboration des projets de revitalisation des Petites Villes de demain.

5 - Vos Questions
